

Division politique I  
p.B.15.21.Port. -RZB/DN

Berne, le 7 octobre 1993

**Rencontre entre le Conseiller fédéral Flavio Cotti  
et le Ministre des affaires étrangères du Portugal,  
M. J. Durao Barroso, en marge du Sommet  
du Conseil de l'Europe, Vienne,  
les 8 et 9 octobre 1993**

---

### **Relations bilatérales Suisse-Portugal**

---

1. Les relations bilatérales sur le plan politique peuvent être qualifiées d'excellentes et sont dépourvues de points de contentieux particuliers.

Les plus récentes visites bilatérales à haut niveau ont été les suivantes :

Pour la partie portugaise :

18-20.05.1988 : Visite d'Etat du Président de la République, M. Soares  
27.01.1989 : Visite officielle de travail du Premier ministre, M. Cavaco Silva

Pour la partie suisse (DFAE) :

19.12.1989 : Visite de travail du S.E. Jacobi  
30.03.1992 : Visite de travail du Président de la Confédération Felber

2. 130'000 Portugais environ (établis, annuels, saisonniers) résident en Suisse, dont 40% de saisonniers. Les Portugais, avec 10,7% de la population résidante étrangère en Suisse, placent leur pays au 4<sup>e</sup> rang des pays d'immigration en Suisse, après l'Italie, la Yougoslavie et la France, mais avant la RFA et l'Espagne.
3. Trois points peuvent être relevés dans un cadre bilatéral :
  - a) Scories métalliques (environnement)  
Le ministère portugais de l'environnement, s'est saisi d'une affaire relative à l'exportation de déchets dangereux au Portugal par une société suisse (Refonda SA)  
Une proposition au CF (DFAE + DFI) qui prévoit des négociations avec des autorités portugaises en vue d'une solution est en préparation.
  - b) Le Portugal revendique un meilleur accès au marché du travail suisse pour ses ressortissants, saisonniers notamment. Un lien est fait avec l'Accord de transit conclu entre la Suisse et la CEE.
  - c) Limitation de la libre circulation de personnes au Portugal, du fait de l'adoption, le 10 août dernier, d'une législation qui exclut les ressortissants non-portugais de la direction de sociétés de sécurité privée (cette mesure touche la société suisse Cerberus).